

DESCRIPTION
D'UN GENRE NOUVEAU
DE LA
TRIBU DES ÉLATÉRIDES

PAR
MM. E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874



Genre *Isidus*, *Iside*; MULSANT et REY.

Étymologie : ἴσος, égale; εἶδος, forme.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, peu convexe, ailé.

Tête large, transverse, saillante, légèrement déclive, finement rebordée en avant. *Face* verticale. *Épistome* fortement transverse. *Labre* triangulaire, assez grand. *Mandibules* assez développées, solides, brusquement coudées, à pointe acérée et un peu recourbée en haut. *Palpes* courts. *Yeux* grands, peu saillants, subarrondis, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax, à facettes fines et subobsolètes.

Antennes allongées, subatténuées vers leur extrémité, de onze articles : le premier oblong, épaissi : le deuxième plus étroit, très-court, sublentillaire : les troisième à onzième fortement comprimés, graduellement plus allongés : les troisième à dixième dentés en scie intérieurement, les troisième à cinquième d'une manière plus ou moins graduée, mais les suivants seulement à leur sommet, parallèles sur la majeure partie de leur longueur et subitement rétrécis vers leur base : le dernier allongé, acuminé au bout.

Prothorax en carré à peine oblong ; tronqué en avant ; échancré à la

base ; presque subparallèle sur les côtés ou à peine rétréci tout à fait vers le sommet et à peine sinué au-devant des angles postérieurs, avec ceux-ci aigus, sensiblement prolongés en arrière, légèrement divergents, finement carénés en dessus.

Écusson oblong, subogival.

Élytres très-allongées, plus larges à leur base que le prothorax, puis graduellement et subarcuément atténuées en arrière, où elles sont obtusément et simultanément acuminées. *Épaules* largement arrondies. *Repli* assez brusquement et sinueusement rétréci après la poitrine.

Métasternum très-développé. *Postépisternums* étroits, à peine rétrécis en arrière. *Postépimères* à peine distinctes.

Hanches postérieures graduellement élargies de dehors en dedans.

Pieds assez courts. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias* assez grêles, rétrécis et subarqués à leur base, plus longs que les cuisses. *Tarses* allongés, subcomprimés, à quatre premiers articles graduellement moins longs, sans lamelle en dessous : le premier néanmoins sensiblement plus long que le deuxième, et le quatrième beaucoup plus court que le troisième : le dernier allongé, grêle, un peu en massue. *Ongles* assez grands, brusquement arqués vers leur sommet.

Obs. Ce genre, voisin des *Athoïus*, est remarquable par la structure des antennes, dont le deuxième article est très-court, et les sixième à dixième subparallèles sur la majeure partie de leur longueur. Le rebord antérieur de la tête n'est pas relevé sur les côtés. Les deuxième à quatrième articles des tarsi sont sans lamelle en dessous. Les élytres sont atténuées en arrière comme dans le genre *Portmidius*, etc.

Isidus Morell, MULSANT et REY.

Allongé, peu convexe, finement pubescent, d'un testacé brillant, avec les yeux noirs. Tête transverse, fortement et rugueusement ponctuée. Prothorax à peine oblong, assez finement et assez densément ponctué. Élytres très-allongées, atténuées en arrière, ponctuées-striées.

♂. *Antennes* plus longues que la moitié du corps. *Prothorax* subparallèle sur les côtés.

♀. Nous est inconnue.

Long., 0^m,0080 (3 l. 1/5); — larg., 0^m,0009 (4/5 l.).

Corps allongé, peu convexe, ailé, d'un testacé brillant; revêtu d'une pubescence pâle, courte et peu serrée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax; fortement, densément et rugueusement ponctuée; d'un testacé assez brillant; à pubescence plus ou moins redressée. *Front* large, subdéprimé; creusé sur son milieu de deux impressions oblongues, obliques, subconvergentes en arrière; à rebord antérieur non ou à peine relevé au-dessus de l'insertion des antennes, obtusément angulé dans son milieu. *Épistome* testacé, vertical. *Labre* et *mandibules* testacés, avec la pointe de celles-ci noire.

Yeux grands, très-noirs.

Antennes allongées, assez grêles, subatténuées vers leur extrémité; finement duveteuses; testacées; à premier article oblong, épais, subarrondi: le deuxième un peu plus étroit, très-court, sublentulaire: le troisième oblong, comprimé, graduellement élargi en triangle: les suivants comprimés, graduellement plus allongés et plus grêles, en dents de scie: les sixième à dixième subparallèles sur la majeure partie de leur longueur: le dernier allongé, acuminé au bout.

Prothorax en carré à peine oblong, moins large que les élytres; tronqué en avant; subparallèle sur ses côtés ou à peine rétréci tout à fait vers son sommet et à peine sinué au devant des angles postérieurs, qui sont sensiblement prolongés en arrière, un peu divergents et finement carénés en dessus; échancré à sa base; légèrement convexe; assez finement et assez densément ponctué, plus légèrement sur son milieu; offrant au devant de l'écusson un léger épaissement transversal, émettant en avant une carène longitudinale, obsolète et raccourcie; d'un testacé brillant; à pubescence couchée, embrouillée ou transversalement dirigée en arrière, un peu plus longue sur les côtés.

Écusson rugueux, pubescent, d'un testacé un peu obscur.

Élytres environ trois fois plus longues que le prothorax; graduellement et subarcuément atténuées en arrière et puis obtusément et simultanément acuminées au sommet; faiblement convexes, plus fortement vers

408 DESCRIPTION D'UN GENRE DE LA TRIBU DES ÉLATÉRIDES

leur extrémité; parées chacune de huit stries assez fines et légèrement ponctuées; à intervalles presque plans et offrant deux séries longitudinales de points obsolètement râpeux, vus de côté; d'un testacé brillant; à pubescence courte et semi-redressée. *Épaules* largement arrondies, *Repli* d'un testacé pâle et livide.

Dessous du corps assez fortement ponctué, pubescent, d'un testacé brillant.

Pieds ponctués, légèrement pubescents, d'un testacé assez pâle. *Tarses* allongés, subatténués vers leur extrémité; *les postérieurs* à premier article sensiblement plus long que le deuxième: celui-ci allongé, un peu plus long que le troisième: celui-ci suballongé, beaucoup plus long que le quatrième: celui-ci oblong: le dernier allongé, grêle, au moins égal aux deux précédents réunis.

PATRIE. Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. E. Revelière, a été capturée sur la plage de l'île de Rondinara, près de Porto-Vecchio, par M. Morel, conducteur des ponts et chaussées à Bonifacio, débutant entomologiste plein de zèle, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier. M. Valéry Mayet l'a prise au vol, vers la fin de juin, dans les dunes des environs de Cette.